

Le Cabinet

Cayenne, le lundi 9 mai 2016

Bureau de la  
communication  
interministérielle

N° 05-05/16 /Cab/Com

## Communiqué

### **Aide aux maires bâtisseurs : 9 communes concernées en Guyane (2<sup>e</sup> versement)**

L'aide aux Maires bâtisseurs, annoncée le 13 novembre 2015 par la ministre du logement, concerne 9 des 20 communes éligibles en Guyane, au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2015. Pour soutenir les efforts des maires qui ont construit suffisamment de logements, l'État verse une aide de 2100 euros par logement construit au-delà d'un certain seuil.

Au titre des permis de construire délivrés au 1er semestre 2015, la Guyane a reçu environ 1,4 millions d'euros. Une partie de cette somme a déjà été versée aux 9 communes en décembre 2015. La 2<sup>e</sup> partie est versée aujourd'hui.

Le tableau ci-dessous indique les montants perçus par ces 9 communes :

Commune		(A+B) Total AMB au titre du 1 <sup>er</sup> semestre 2015	(A) Premier versement (en décembre 2015)	(B) Deuxième versement (début 2016)
Cayenne	97302	325 500,00 €	132 054,97 €	193 445,03 €
Iracoubo	97303	4 410,00 €	1 789,13 €	2 620,87 €
Kourou	97304	31 920,00 €	12 949,91 €	18 970,09 €
Macouria	97305	749 070,00 €	303 896,83 €	445 173,17 €
Matoury	97307	234 570,00 €	95 164,78 €	139 405,22 €
Remire-Montjoly	97309	12 390,00 €	5 026,61 €	7 363,39 €
Roura	97310	10 920,00 €	4 430,23 €	6 489,77 €
Montsinéry-Tonnegrande	97313	24 780,00 €	10 053,22 €	14 726,78 €
Awala-Yalimapo	97361	840,00 €	340,79 €	499,21 €
<b>total</b>		<b>1 394 400,00 €</b>	<b>565 706,45 €</b>	<b>828 693,55 €</b>

Une nouvelle aide aux maires bâtisseurs sera distribuée aux communes en 2016. Elle sera calculée sur la base des permis de construire accordés au second semestre 2015, et déclarés avant le 31 mars 2016.

L'objectif est de soutenir financièrement les communes qui font un effort important pour construire des logements, afin de les aider à réaliser les équipements publics et les infrastructures nécessaires à l'accueil de nouveaux ménages. L'accueil de nouveaux habitants est certes une chance pour les communes, mais aussi une dépense pour construire des crèches, des écoles, des équipements sportifs... Autant d'équipements publics nécessaires aux nouveaux habitants, dont le financement sera facilité par l'aide aux maires bâtisseurs.

Pour plus d'information : Contacter la DEAL Guyane.